



**Lycée Français Prins Henrik – Copenhague**  
**Compte rendu du conseil d'administration**  
**du 30 août 2017**

*Étaient présents :*

**Conseil d'Administration**

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Jean-Thomas Meyer (Président)
- Jørgen Riis Pedersen (Vice-Président)
- Anne-Claire Mulot (Trésorière)
- Casper Hassø Nielsen
- Nicolas Rouzioux
- Nathalie Btsh-Smith
- Damien Roy (Suppléant)

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Sylvie Paul (Consul)

**Direction :**

Michel Chesne (Proviseur)

Chérif Abdelmoumene (Directeur Garderie)

Nicolas Hernandez De la Mano (DAF)

Mette Huld Jakobsen (Directrice des Etudes danoises)

**Représentants du personnel**

Fred Bertrand-Nielsen

Christine Hardit

*Étaient excusés :*

**Conseil d'Administration**

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Thierry Robert (Conseiller culturel)

Au titre de la Direction

- Cédric Hartvick (Directeur de l'École Primaire)

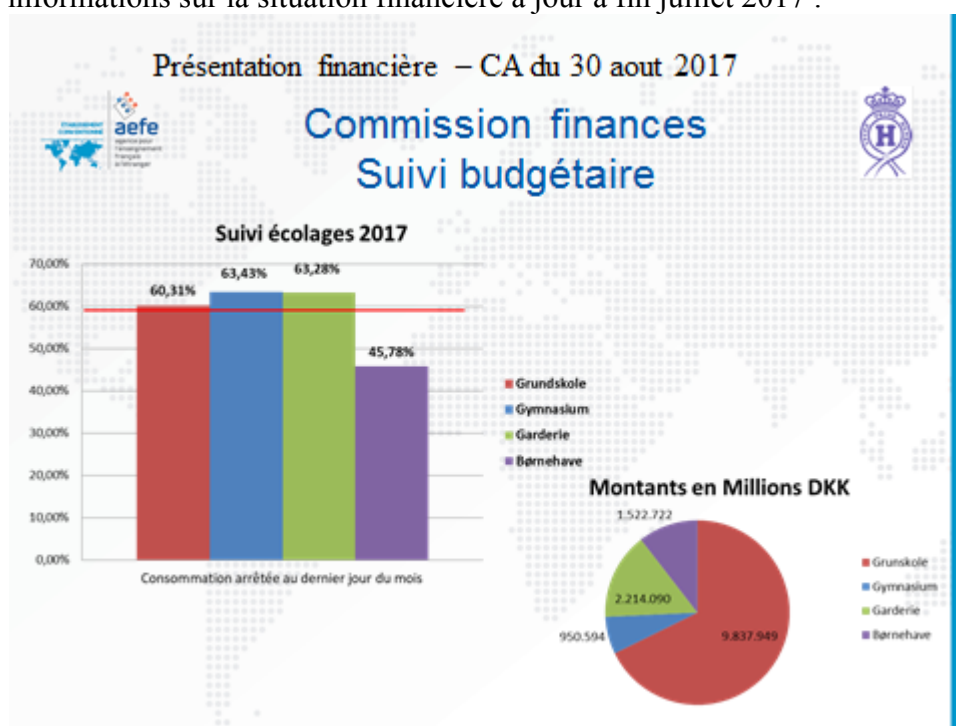
## 1. Validation du PV du précédent CA

Le PV du CA du 4 juillet 2017 est approuvé.

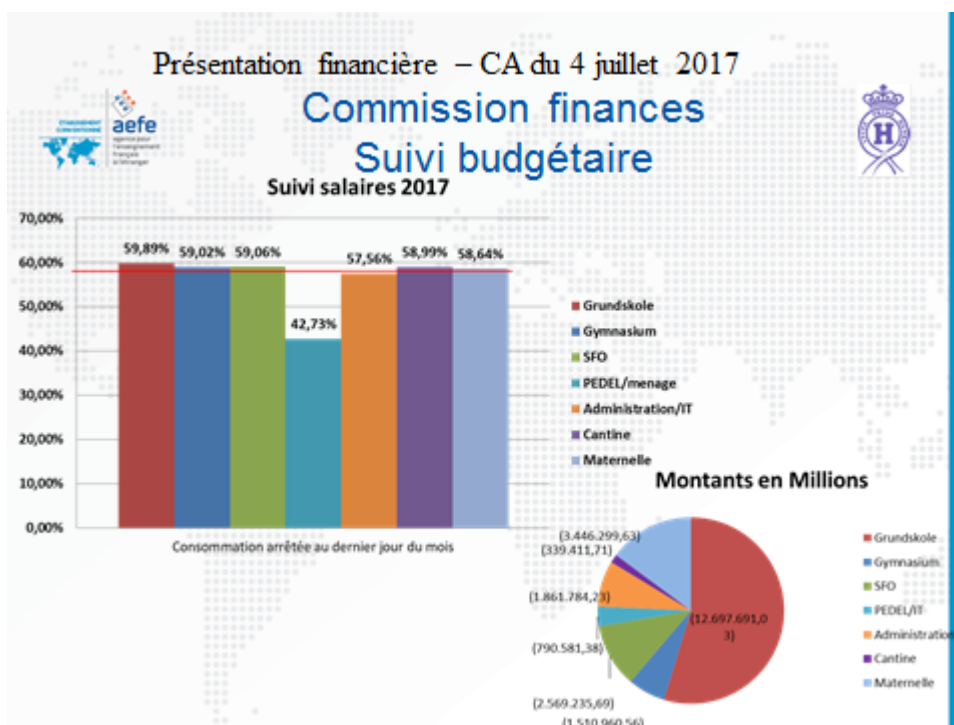
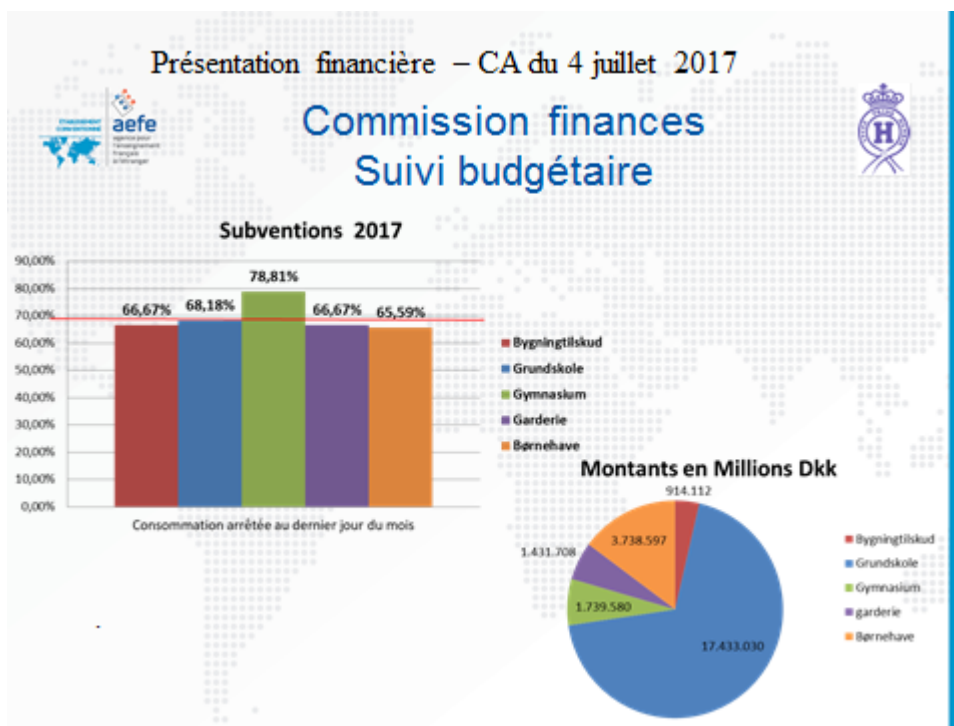
## 2. Commission Finances

### a. Situation financière à jour

Ci-après les informations sur la situation financière à jour à fin juillet 2017 :



La hausse des écolages du Børnehave n'a pas été encore intégrée.



La deuxième campagne de bourses pour les élèves français est en cours.

### b. Effectifs à la rentrée 2017 et budget rectificatif 2017

Pour la rentrée 2017-2018, le Lycée Français a accueilli 887 enfants, soit 37 enfants de plus que lors de la rentrée précédente.

Cette hausse des effectifs est répartie de manière homogène entre les niveaux et les classes, avec un effectif moyen par classe de 23 élèves. Il n'y a pas eu d'ouverture de classe supplémentaire. Seuls quelques dédoublements de classes ont été effectués aux collèges et lycées.

Le budget rectificatif prévoit en conséquence un résultat positif d'environ 100 000 DKK.

La situation financière à jour fait état d'une augmentation des salaires SFO liée aux éléments suivants :

- 2 congés maternité,
- heures supplémentaires pendant l'été,
- départs et licenciements, entraînant le versement pendant l'été des congés non pris.

Le CA demande à la Direction de préparer un budget séparé pour le Klub incluant les dépenses existantes (salaires des animateurs, sorties, location des bâtiments...).

NBS demande des éclaircissements sur le budget rectificatif :

- En quoi consiste le changement de la gestion de la 6<sup>ème</sup> semaine de congés pour les contrats locaux et le personnel de l'administration ? Désormais, il est possible de demander le paiement de la 6<sup>ème</sup> semaine si elle n'est pas prise, soit une augmentation des dépenses au budget de + 200.000 DKK.
- Pourquoi les salaires des résidents absents pour cause de maladie ou de congé de maternité ne font pas l'objet de refusions (total 450,000 DKK)? Le DAF explique qu'ils sont directement payés par l'AEFE sur un contrat de droit public qui n'ouvre pas cette possibilité donc laissant la charge du remplacement à l'école.
- Pourquoi a-t-on une baisse des subventions de fonctionnement pour le Lycée ? Il y a eu moins d'élèves que prévus.
- Pourquoi la participation aux salaires des résidents vers l'AEFE a-t-elle augmenté de 100,000 DKK ? La Direction éclaircira ce point.
- Pourquoi l'amortissement du matériel informatique a-t-il augmenté ? Cela est dû à une hausse des achats de matériel informatique amortissable plutôt que des achats « annuels »
- Pourquoi la ligne des salaires relatifs l'administration a-t-elle augmenté (+ 1 M DKK) ? Cela est dû à plusieurs rattachements, notamment de l'infirmier + poste de secrétariat au primaire (mi-temps) + avancement d'échelons. La Direction présentera un détail de ce décompte au prochain CA

### **c. Tableau des emplois**

Les équivalents-temps-plein travaillés (Årsværk) demeurent stables entre 2016-2017 et 2017-2018.

L'augmentation des effectifs "Services Techniques" s'explique par l'internalisation du ménage (qui est compensée financièrement par la résiliation du contrat de ménage).

	2016-2017	2017-2018	Evolution
Administration	6,92	6,92	0,00
BH/mat	21,16	21,15	-0,01
Lycee	3,37	3,65	0,28
Primaire	29,79	29,43	-0,36
SFO	8,64	10,09	1,46
Vie scolaire	3,10	2,36	-0,75
Danois	7,08	7,00	-0,08
College	19,08	19,70	0,62
cuisine	1,43	1,43	0,00
service technique	3,88	7,88	4,00

Les chiffres présentés pour la SFO doivent être revus.

Des augmentations de salaires sont à prévoir en fonction des négociations salariales et avancement (ancienneté).

NBS demande que, conformément au CR de la réunion du CA du 4 juillet, une grille présentant la liste complète des cours (optionnels) offerts, le nombre d'élèves dans les cours et les enseignants associés, ceci pour tous les niveaux. Ce document sera présenté par la Direction lors du prochain CA.

#### **d. Budget séparé de la Maternelle**

CHN demande à ce qu'un compte bancaire séparé soit ouvert pour les recettes et dépenses de la Maternelle. Mette va se renseigner auprès de notre ministère de tutelle afin de comprendre les exigences que comportent ces nouveaux statuts pour la maternelle.

### **3. Commission immobilier**

#### **a. Rénovation de la cour**

La première partie des travaux dans la cour, c'est-à-dire l'installation de dispositifs souterrains permettant d'éviter les inondations en cas de fortes pluies, sera achevée le 15 septembre.

**Il est important de souligner le travail remarquable durant tout l'été du président de la SCI, Mr Anders Torbøl et du responsable Pedel, Fred Bertrand-Nielsen, qui ont permis la réalisation du projet et la réouverture de l'école à la date prévue malgré les nombreuses difficultés rencontrées.**

La deuxième phase des travaux - aménagements extérieurs (jeux, revêtements spéciaux, terrain de foot revêtement mou etc...) - débutera lors des prochaines vacances d'octobre pour permettre à la grosse partie du travail de se dérouler pendant les deux semaines.

La garderie étudiera comment délocaliser les enfants pendant cette période si toute la cour est fermée. La Direction confirme que cela sera pris en considération et une solution sera trouvée.

Le calendrier est en cours de finalisation mais le projet devra être totalement achevé au plus tard aux vacances de Noël.

S'agissant de "petits" travaux, les entreprises pourront travailler par secteur pour limiter au maximum les désagréments pour les enfants et les employés de l'école.

Le blog sera mis à jour cette semaine, en ce qui concerne la fin des « gros » travaux au 15 septembre.

Une réunion avec l'architecte est prévue la semaine prochaine : une communication à tous les parents sera faite au plus tard la semaine prochaine pour les informer sur le déroulé de la fin des travaux. Par ailleurs, pendant cette réunion, sera évoquée l'organisation de la garderie/SFO pendant cette période.

**Le CA et la Direction font part de leurs chaleureux remerciements envers le personnel de la garderie qui a très bien organisé les semaines de garderie sur le seul site de la Maternelle pendant l'été.**

## **b. Travaux réalisés pendant l'été**

L'enquête réalisée auprès des enfants de l'école ayant montré que l'aménagement et la propreté des sanitaires étaient des points importants pour les enfants, l'établissement a concentré ses efforts sur ce point :

- Rénovation complète de toutes les toilettes du bâtiment B,
- Installation d'urinoirs dans les toilettes garçons du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment A,
- Installation de nouveaux distributeurs de papier et savon sans contact pour améliorer l'hygiène des sanitaires dans toutes les toilettes de l'établissement,
- Nettoyage des toilettes deux fois par jour à l'intérieur et y compris dans la cour,
- Rénovation des corniches du bâtiment V,
- Décapage de l'ensemble des sols des 3 bâtiments,
- Fin du renouvellement des casiers des foyers collège/lycée. Désormais tous les élèves ont des casiers renforcés et sécurisés.

## **5. Commission Ressources Humaines – enquête APV**

Le CA demande à ce que l'enquête APV soit organisée avant la fin de l'année 2017.

Les syndicats souhaitent qu'elle soit envoyée à la rentrée de janvier 2018, car les mois de novembre et de décembre ne sont pas propices à ce genre d'enquête.

Une visite de l'Inspection du Travail (Arbejdetilynet) est programmée pour la semaine prochaine.

## **6. Préparation du budget 2018**

Le travail de préparation du budget 2018 sera fait sur la base de 3 scénarios.

Hypothèses générales :

- Effectif à 900 élèves
- Maintien du niveau des subventions danoises
- Augmentation de la masse salariale au regard de l'avancement de l'ancienneté sur les postes
- Augmentation du loyer de 1.000.000 DKK pour permettre à la SCI de faire des travaux

**Scénario 1 - pas d'augmentation des écolages**

**Scénario 2 - augmentation des écolages au niveau de l'inflation**

**Scénario 3 – augmentation des écolages de 3%**

Leviers pour la gestion de la masse salariale :

- Filières ouvertes en 1ère-Tle
- Enseignements proposés comme options au bac
- Soutien scolaire non obligatoire (Danois, FLE, autres...)

- Politique de remplacement lors des absences des professeurs

Leviers pour le financement des travaux :

- Financement externe (demande de financement auprès d'institutions/organisations)
- Utilisation du "Bygningstilskud subv bât" (1,3 M DKK/an) pour les travaux d'amélioration de l'école
- Utilisation des réserves

Leviers pour les écolages :

- Augmentation des frais d'écolage au Lycée pour équilibrer le budget «Lycée »
- Tarif « Organismes »

## **7. Statuts et mode de vote à l'AG**

CHN se renseignera sur les possibilités de vote électronique.

MC indique que l'année dernière la direction a reçu une circulaire indiquant les risques d'un vote électronique (problème de sécurisation).

Le CA décide qu'il ne fera pas de proposition en AG pour demander le changement de statuts de l'École, en ce qui concerne retirer le droit de vote des deux représentants au CA nommés par l'Ambassade selon la recommandation (forte mais cependant non obligatoire) de la nouvelle circulaire de l'AEFE le représentant de l'AEFE à Copenhague a en effet confirmé à plusieurs reprises que ce changement n'était pas exigé par la nouvelle convention de L'AEFE

Il est noté que par contre cette proposition de changement des statuts peut être présentée par les parents pour vote à l'AG du 31 Octobre.

## **8. Agenda**

Date du prochain CA : 27 Septembre

Date de l'AG : 31 Octobre